



Écarté d'une association

Par **Jana06**, le **26/07/2018** à **23:50**

Bonjour,

Mon problème ! je fais partie d'une association depuis 10 ans, du jour au lendemain ils ont commencé à aller chercher des problèmes et mes e-mails, tout sur mon dos, un des bénévoles m'a manqué de respect en l'insultant sans que personne ne réagisse. Ils ont tout fait pour me déstabiliser, j'étais même convoqué à la Fédération, les manettes qu'ils ont faites en disant que je parlais mal au client, que j'étais agressive, ce qu'il faut et je l'ai prouvé, le Secrétaire Général le secrétaire général de l'association a envoyé un email à tous les bénévoles "on l'aura". Dans les valeurs de l'association et la tolérance malgré. ça 15 jours après un groupe de travail de 8 personnes a voté pour me mettre à l'écart sans que je puisse me défendre et semaine secrétaire général rien faire, il a juste tourner sa veste, il voulait même pas me parler au téléphone, je précise que une association à but non lucratif après 10 ans de bénévolat, est-ce qu'on peut jeter quelqu'un comme ça, j'étais très choqué et j'en suis jusqu'à maintenant.

Merci de m'aider.

Par **Tisuisse**, le **27/07/2018** à **11:21**

Bonjour,

Qu'est-ce que c'est comme type d'association ?

Par **Jana06**, le **27/07/2018** à **14:14**

Bonjour une association humanitaire à but non lucratif genre Secours populaire ou Croix-Rouge merci de votre réponse

Par **Tisuisse**, le **27/07/2018** à **14:32**

Hélas, il y en a qui font d'une association leur fief personnel où sont les bienvenus que les personnes de leur entourage familial ou amical. Donc tous les autres sont à exclure. Mieux vaut alors changer d'association, ce sera plus bénéfique pour toi.

Par **Jana06**, le **27/07/2018** à **15:14**

Bonjour merci pour votre réponse le problème c'est que je ne suis pas exclu juste écarté en plus j'ai subi du racisme comme je suis d'origine arménienne certains bénévoles ne voulaient pas d'étrangers et il me le fait savoir tout le temps moi je veux pas me laisser faire parce que je trouve ça injuste merci beaucoup de votre réponse

Par **morobar**, le **27/07/2018** à **17:47**

Bonjour,
La réponse réside dans les statuts de l'association.